

COMMUNE DE MONTHEY

Ilôt " Neyrouda "

PAD " NEYROUDA " de mars 1992 , modifié le 26/08/2002
PAD " NEYROUDA " de mars 1992 , modifié le 26/08/2004

1:500

- SECTEUR D'IMPLANTATION DES BATIMENTS
- SECTEUR RAMPE ACCES PARKING
- SECTEUR CHEMINEMENTS PIETONNIERS
- SECTEUR ROUTE DE DESSERTE PRINCIPALE
- SECTEUR ZONE DE VERDURE - JARDIN



Homologué par le Conseil d'Etat

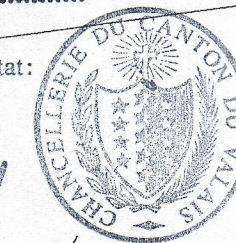
en séance du18.10.05.

Droit de sceau: Fr.150.00.

L'atteste:

Le chancelier d'Etat:

[Signature]



COMMUNE DE MONTHEY

Le Président

Le Secrétaire

[Signature]

745

[Signature]